

Livret d'accueil

de l'apprenant

2026-2027



Sommaire

Présentation de l'Ifits	1
Plan des locaux	2
Informations pratiques	4
Accueil	
Centre de documentation	
Portail documentaire : Theodoc	
Carte d'étudiant/élève	
Photocopies et impressions	
Boîtes aux lettres	
Bureau des étudiants	
Conseil de vie étudiante et section relative à la vie étudiante	
Logements étudiants	
Permanence assistant social	
Objets perdus	
Sécurité incendie : point de rassemblement	
Accessibilité	
Outils de communication	6
Panneaux d'affichage	
Journal institutionnel	
Site internet	
Réseaux sociaux	
Office 365	
Wifi	
Charte éco-responsable	7
Plan d'accès	8



Présentation de l'Ifits



L'institut de formation interhospitalier Théodore Simon est situé à l'Est de Paris, aux confins de trois départements : Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne. Il est implanté sur la commune de Neuilly-sur-Marne.

L'institut de formation interhospitalier est un Groupement d'intérêt public, créé en 1997, à la suite de la fusion des instituts de formation en soins infirmiers de l'hôpital de Maison-Blanche (Ifsi créé en 1946 par le docteur Théodore Simon) et de l'hôpital du Raincy-Montfermeil (Ifsi créé en 1942 par la Croix-Rouge).

NOS FORMATIONS

Formations diplômantes ou certifiantes

- Infirmier
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale
- Auxiliaire de puériculture
- Aide-soignant
- Ambulancier
- DU Urgences réanimation

Préparations aux concours :

- Infirmier anesthésiste

Préparation aux épreuves de sélection infirmière :

- Formation professionnelle continue (FPC)

Consolidation des connaissances en vue de l'entrée dans le parcours spécifique d'accès en 2^e année infirmière : pour les aides-soignants

Formation continue :

- Recyclage FGSU (ambulanciers et auxiliaires ambulanciers)

CERTIFICATION

L'Ifits a obtenu la certification Qualiopi pour l'ensemble des actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

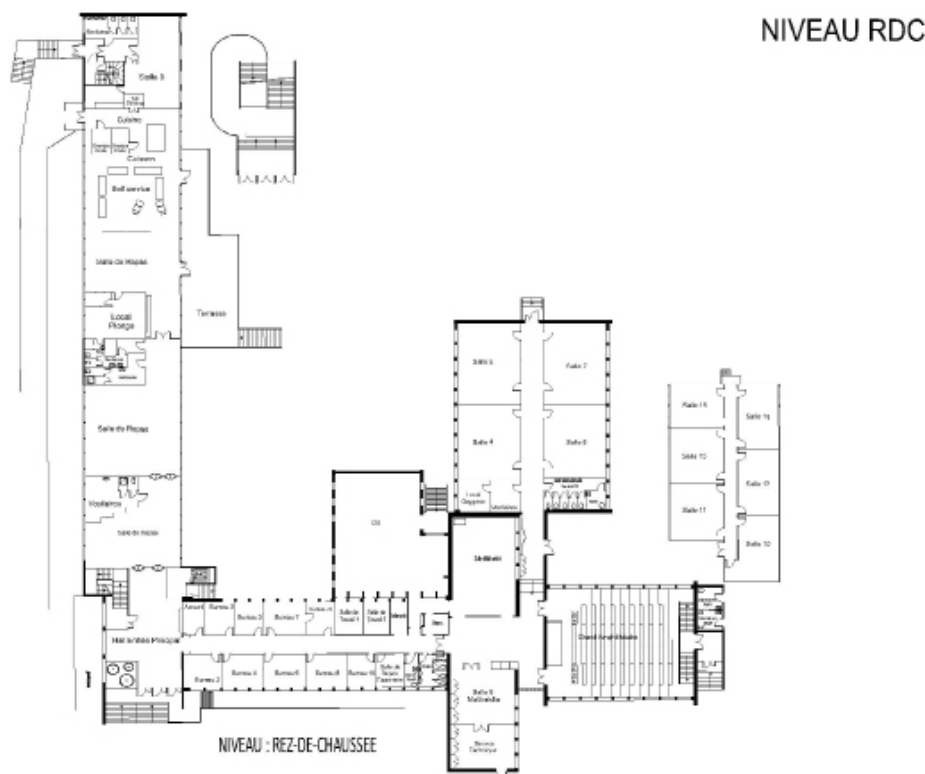
LOCAUX

- 1 Très Grand Amphithéâtre (TGA)
- 1 Grand Amphithéâtre (GA)
- 5 salles d'apprentissage par simulation
- 7 salles de travaux pratiques
- 17 salles de cours
- 1 centre de documentation
- 2 salles multimédia
- 1 self

Plans des locaux

Au rez-de-chaussée, se trouvent les bureaux de la direction, du personnel administratif, de la comptabilité, des secrétariats pédagogiques et administratifs (IDE-AS-AP-IADE-AMBU), le grand amphithéâtre, le centre de documentation et les salles multimédias, des salles de cours et l'espace restauration.

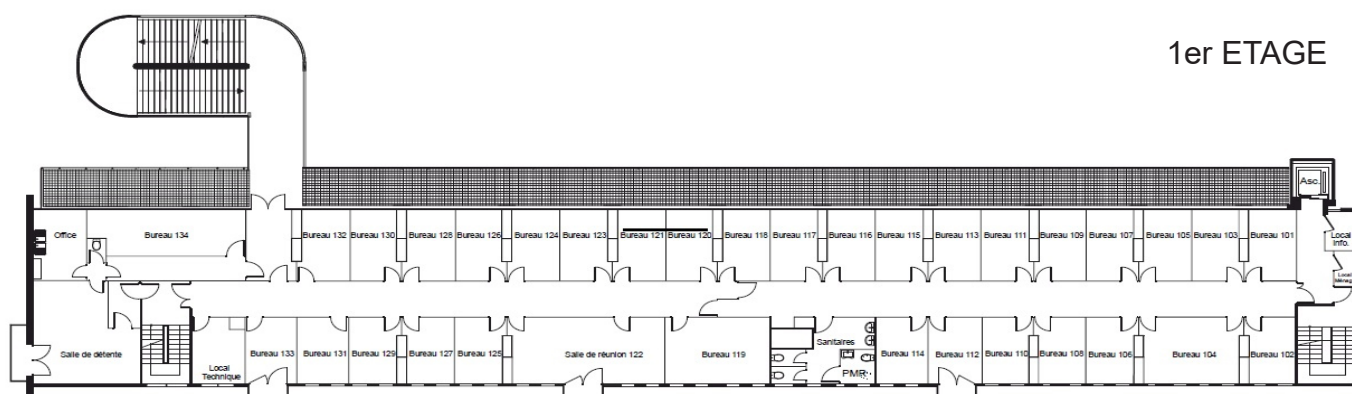
Un local dédié aux vélos a été aménagé au sous-sol.



Local vélos :



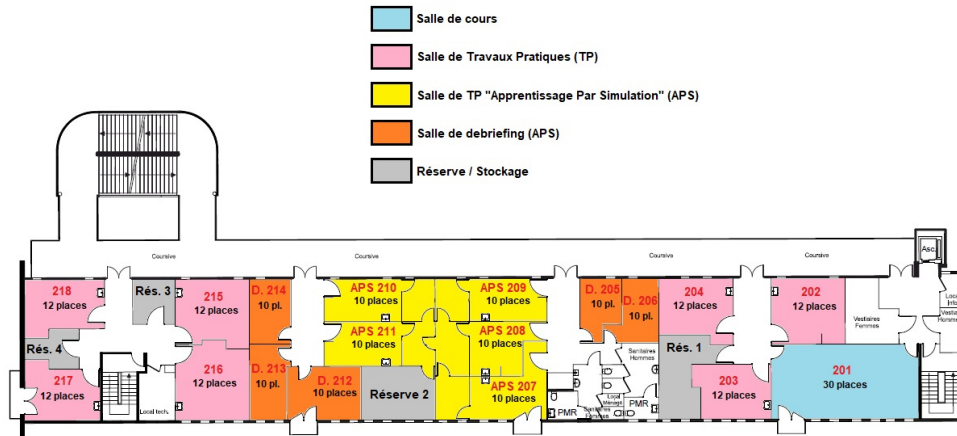
Au 1^{er} étage, se trouvent les bureaux des responsables pédagogiques, des formateurs, des coordinatrices et du secrétariat pédagogique IDE. (Se référer à l'annuaire pour cibler les bureaux des personnes).



Plans des locaux

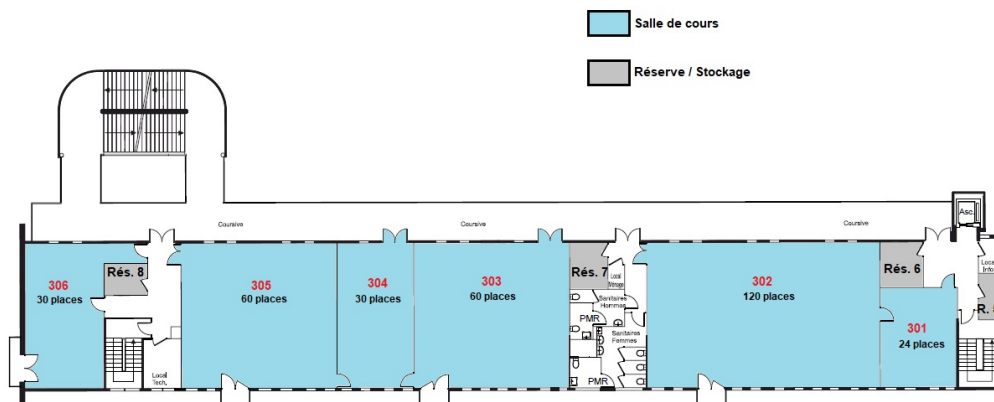
Au 2^e étage, se trouvent les salles de travaux pratiques, d'apprentissage par simulation et les vestiaires.

2ème ETAGE



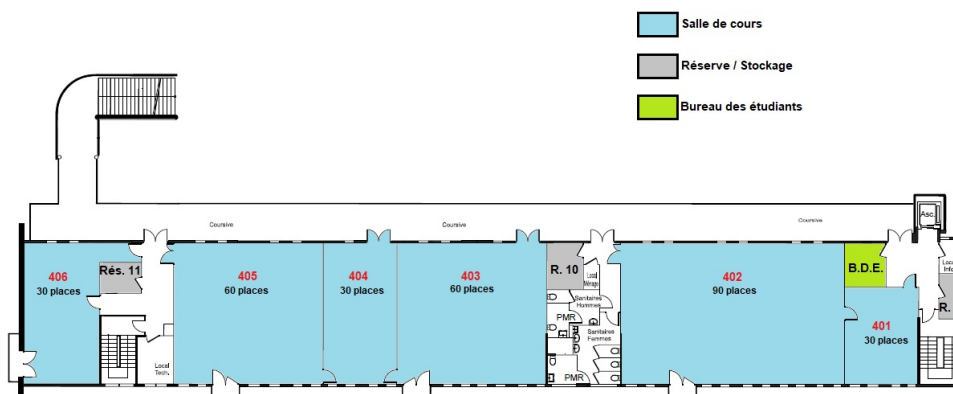
Au 3^e étage, se trouvent des salles de cours.

3ème ETAGE



Au 4^e étage, se trouvent des salles de cours et le bureau des étudiants.

4ème ETAGE



Informations pratiques

Les informations ci-dessous viennent compléter celles du règlement intérieur. Vous devez avoir pris connaissance de ce dernier avant de continuer la lecture de ce livret.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, sauf situation exceptionnelle.

ACCUEIL

Tél. : 01 49 44 36 00 - **Mail** : administration@ifits.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

Tél. : 01 49 44 36 37 - **Mail** : documentation@ifits.fr - **Horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

PORTAIL DOCUMENTAIRE

Theodoc theodoc.fr est le site internet du centre de documentation. Il permet aux étudiants/élèves de faire des recherches documentaires, de visualiser les nouveautés du centre de documentation et d'accéder à des ressources liées aux cours, à des dossiers bibliographiques, etc.

Les identifiants et mot de passe pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités du site vous seront communiqués en début de formation.

SALLES MULTIMÉDIAS

Les salles sont en libre accès aux horaires d'ouverture de l'Ifits.

CARTE D'ÉTUDIANT/ÉLÈVE

Une carte nominative vous sera délivrée gratuitement à chaque rentrée.

Vous devez toujours être muni de cette carte durant votre temps de présence dans l'enceinte de l'Ifits.

Elle vous permet d'emprunter des documents au centre de documentation.

En cas de perte ou de vol, veuillez le signaler aux documentalistes.

Son remplacement vous sera facturé 15 euros.

PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS

Une caution de 25 euros vous sera demandée pour la location de la carte. Pour la charger, 4 tarifs vous sont proposés : 6 euros (50 unités), 9 euros (100 unités), 15 euros (200 unités), 23 euros (500 unités)

BOURSE

Vos demandes se font en ligne sur le site : <https://fss.ildefrance.fr/fss>

RESTAURATION

Horaires : tous les jours de 11h30-14h00.

Les étudiants/élèves ont accès à un service de réfrigérateurs connectés dont l'ouverture se fait via un QR code sur téléphone portable.

Chaque utilisateur crée son compte via l'application et le recharge par carte bancaire ou ticket restaurant.

Les étudiants/élèves peuvent choisir différents éléments : entrée, plat complet classique, recette boulangerie, produits laitiers, fruits, etc. L'Ifits prend en charge 40% sur le prix de chaque élément (hors boissons).

TRI SÉLECTIF

Un affichage vous informe des règles de tri mises en place au sein de l'Ifits.



Informations pratiques

BOÎTES AUX LETTRES

Des boîtes aux lettres sont situées dans le hall d'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment principal, vous pouvez les utiliser pour déposer des documents ou des courriers :

- aux formateurs
- aux secrétariats pédagogiques

Durant les heures de fermeture de l'institut, vous pouvez déposer vos documents :

- dans la boîte aux lettres extérieure située à gauche du portail d'entrée
- dans la boîte aux lettres extérieure située à gauche de l'entrée du bâtiment principal

BOÎTE A OUTILS

Vous avez accès à une boîte à outils sur laquelle vous trouverez des informations pratiques :

[Boîte à outils](#)

CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE ET SECTION RELATIVE A LA VIE ÉTUDIANTE

Afin d'améliorer la qualité de vie de l'apprenant, ces conseils ont lieu, au moins, 2 fois par an.

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

La liste des résidences est disponible sur notre site : www.ifits.fr

OBJETS PERDUS

Les objets trouvés sont déposés à l'accueil.

CAUTIONS

Caution pour la clef de l'ascenseur : 20 euros

Caution pour le prêt d'un PC portable : 100 euros

SÉCURITÉ INCENDIE :

Le point de rassemblement est situé sur la pelouse devant l'entrée de l'établissement et signalé par ce pictogramme :  Les consignes d'évacuation sont transmises à la rentrée scolaire. Elles sont affichées dans chaque salle et chaque espace commun de l'institut.

ACCESSIBILITÉ

L'Ifits est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information, veuillez contacter le référent handicap : referent-handicap@ifits.fr

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES IDE/IADE

Inscription Université Sorbonne Paris Nord :

Vous devez effectuer votre inscription à l'Université Sorbonne Paris Nord en suivant la procédure qui vous sera communiquée. Une carte d'étudiant vous sera remise, elle vous permet, notamment, d'accéder aux locaux de l'Université et de bénéficier des services de la bibliothèque universitaire.

IDE : cette inscription conditionne l'obtention du grade Licence au terme de votre parcours de formation.

IADE : cette inscription conditionne l'obtention du grade Master au terme de votre parcours de formation.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES IADE

Dosimètre passif trimestriel :

Un dosimètre et son support vous seront remis à la fin de chaque trimestre. Il devra être porté dans les lieux de stage où des rayonnements ionisants sont utilisés. L'équipe pédagogique vous donnera les informations relatives à la gestion de ces dosimètres (attribution, restitution, etc.).



Outils de communication

PANNEAUX D’AFFICHAGE

Des panneaux d’affichage se situent dans le hall cafétéria.
Certaines filières les utilisent pour diffuser les plannings et toute autre information utile.
Un panneau est dédié aux petites annonces (offres de logements, offres d’emplois, etc.)

JOURNAL INSTITUTIONNEL

Le journal Theodore’s news est disponible en version numérique sur le site internet www.ifits.fr.
Vous pouvez contribuer à sa réalisation en proposant des articles.

SITE INTERNET

www.ifits.fr

Le site vous présente toutes les formations et activités proposées ainsi que l’actualité liée à l’institut.

RÉSEAUX SOCIAUX

L’Ifits dispose d’une page [Facebook \(Ifits\)](#), d’un compte [Instagram \(ifi_theodore_simon\)](#), d’une chaîne [Youtube \(Ifits\)](#) et d’un compte [LinkedIn](#). Vous pouvez vous abonner pour vous tenir informé et réagir aux publications.

OFFICE 365

Des droits sont ouverts à chaque apprenant (Outlook, One Drive, Teams, etc.).

WIFI

Pour se connecter, il faut sélectionner le réseau IFITS-Wifi.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES IDE / AS-AP

Theia :

La plateforme Theia est un outil de communication, d’enseignement et d’évaluation numérique à distance. Les étudiants s’identifient avec un login et un mot de passe et accèdent à différents espaces (des cours enregistrés, des tests d’auto-évaluation, une bibliothèque et un espace personnel).



Écoresponsabilité

L'Ifits propose aux étudiants/élèves et au personnel de suivre cette charte écoresponsable. Elle vise à encourager les comportements et les gestes éco-responsables afin de limiter les impacts sur l'environnement et la planète.



Charte éco-responsable

 Informatique	 Messagerie	 Économie d'énergie	 Citoyenneté	 Consommation responsable	 Mobilités douces
Éteindre son ordinateur en fin de journée	Ne pas « répondre à tous » systématiquement	Fermer les portes donnant sur l'extérieur	Effectuer le tri des déchets	Utiliser une gourde et l'alimenter à la fontaine à eau	Privilégier le vélo, la marche, les transports en commun et le covoiturage
Ne pas imprimer inutilement	Limiter l'envoi de mails inutiles	Éteindre les lumières quand il fait jour	Jeter les déchets dans les poubelles et les mégots dans les cendriers	Utiliser un mug à la machine à café	
Privilégier l'impression recto/verso et 2 pages sur 1	Ne pas stocker les mails	Éteindre les lumières dans les bureaux		Apporter ses couverts	
Dématérialiser les documents : préférer les liens, la création de QR code ou autres outils numériques	Limiter les pièces-jointes en privilégiant les liens	Ouvrir les rideaux dans les salles de cours		Réutiliser le matériel de bureau (pochettes, brouillons, etc.)	
	Vider les fichiers indésirables et les éléments supprimés	Éteindre les radiateurs dans les salles lorsqu'il fait trop chaud			

Sensibilisez vos proches

2026-2027

Plan d'accès

Adresse : 19 av. de Maison-Blanche - 93330 Neuilly-sur-Marne

PLAN D'ACCÈS A L'IFITS



ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

RER A Arrêt : Neuilly-Plaisance

Bus 113 Direction Mairie de Chelles/Pointe de Gournay, arrêt : Avenir

RER E Arrêt : Chelles-Gournay

Bus 113 Direction Nogent-sur-Marne RER ou Neuilly-Plaisance RER, arrêt : Avenir

RER E Arrêt Le Chénay Gagny

Marche de 15-20 min jusqu'à l'Ifits

LIGNE P Arrêt : Chelles-Gournay

Bus 113 Direction Nogent-sur-Marne RER ou Neuilly-Plaisance RER, arrêt : Avenir

BUS 643 Arrêt : Château d'eau

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

L'Ifits propose l'accès à un parking gratuit extérieur sur site.

Il est impératif de respecter le sens de circulation, les zones de stationnement autorisées (dont les emplacements réservés aux personnes handicapées) et d'adapter votre vitesse.

L'Ifits accueille environ 1000 étudiants/élèves, le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun sont fortement conseillés.

En cas d'accident et/ou de dégradation, l'Ifits ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit.

Mise à jour : 24/08/2026